



## CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CLEMENT-LES-PLACES

### PROCES-VERBAL

Séance du 12 mars 2024

Date de convocation du Conseil Municipal : 07 mars 2024

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 15

Présidente : Madame Patricia BLEIN, Maire

Secrétaire élue : Madame Florence DEJOIN

**Étaient présents** : Mme BLEIN Patricia – Mr COLLOMB Denis - Mr BLEIN Gilbert - Mme DEJOIN Florence – Mr PETIT Frédéric – Mme RIVOLLIER Jeanine - Mme CHALANDON Bernadette- Mr DUPEUBLE Philippe – Mr BLEIN Gabriel - Mme SEVE Odile - Mme GEY Pascale – Mr BERGER Maxime - Mr FOL Daniel – Mme TAGLIAZUCCHI Emilie

**Absents excusés** : Mr SANCHEZ Sylvain

En début de Conseil Municipal, intervention de l'adjudante-Cheffe, PEPIN Commandante Adjointe de la Brigade de Gendarmerie de SAINT-LAURENT-DE-CHAMOUSSET pour présenter la participation citoyenne, comment devenir acteur de sa sécurité et les grands principes. Les principaux points clefs sont : Rassurer la population – Améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance d'appropriation – Accroître l'efficacité de la prévention de proximité

Approuvé à l'unanimité des membres présents le procès-verbal  
de la séance du conseil municipal du 13 février 2024

#### **1- Fiscalité directe 2024 – Vote des taux d'imposition**

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, il a été décidé de ne pas augmenter les taux.

**DÉCIDE** de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- Taxe d'habitation des résidences secondaires et autres : 15.76%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 31.63%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 41.50%
  
- **CHARGE** Madame le Maire :
- de notifier cette décision aux services préfectoraux ;
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

**2- Approbation de la convention pour la mise en place de nouveaux composteurs et désignation d'un référent élu**

Madame le Maire donne lecture au Conseil Municipal du projet de convention à conclure entre la commune de Saint-Clément-les-Places et la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais pour la création et la gestion d'un site de compostage collectif.

Elle invite l'Assemblée à délibérer.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Après en avoir délibéré,

- Approuve la convention partenariale entre la commune de Saint-Clément-Les-Places et la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais pour la création et la gestion d'un site de compostage collectif.
  - Donne tous pouvoirs à Madame le Maire pour signer cet acte administratif et tout autre document relative à cette opération.
  - Nomme Madame Jeanine RIVOLLIER comme élue référente.
- 3-** Suite à l'échange avec Monsieur BESNARD, du service transition écologique de la CCMDL, il y a nécessité de consulter des bureaux d'études pour établir un schéma Directeur de notre réseau de chaleur et ainsi faire part des avantages et inconvénients d'utiliser telles ou telles énergies. Le coût de cette étude sera inscrit au budget primitive de l'exercice 2024. La commune peut bénéficier d'une aide financière à hauteur de 70% pour la réalisation de cette prestation.
- 4-** Est informé de la liste de dépôt des demandes d'autorisation d'urbanisme depuis le dernier conseil municipal.

**Comptes-rendus des commissions communales :**

- **Compte-rendu formulé par Monsieur Gabriel BLEIN :**

Une réunion de la commission Assainissement a eu lieu en Mairie le 05 mars en présence du service Assainissement de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et de la société SAFEGE concernant les travaux à réaliser sur le réseau d'eaux usées pris en charge financièrement par la CCMDL et les travaux à réaliser sur les tronçons d'eaux pluviales pris en charge financièrement par la commune. Les travaux ont été chiffrés afin de pouvoir déposer

prochainement un dossier de demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et éventuellement auprès d'autres organismes. Le mémoire technique et les plans seront transmis prochainement.

L'entreprise NOTIN de LONGESSAIGNE a assuré les travaux d'entretien des chemins communaux « étroits » afin de permettre à l'agent technique communal de passer l'épaveuse dans de bonnes conditions.

#### **Compte-rendu formulé par Monsieur Denis COLLOMB :**

Les travaux de l'auberge ont commencé. L'entreprise de maçonnerie BLEIN David a créé l'ouverture prévue en partie basse et procédé au déblaiement du sous-sol. Un devis complémentaire doit être transmis pour les imprévus.

L'entreprise ROUX Florian doit intervenir prochainement pour procéder à la création du chemin d'accès dans la parcelle située en dessous de l'auberge.

Un ruissellement d'eau a été constaté au niveau de la partie basse de l'auberge. Une entreprise doit intervenir dans la Grande Rue pour vérifier la canalisation d'eaux pluviales.

#### **- Compte-rendu formulé par Monsieur Gilbert BLEIN :**

Les barrières situées vers la cuisine de la salle d'animation ont été refaites en totalité.

Suite à la demande des enseignants une ancienne table de pique-nique (qui était vers le foyer rural) a été rénovée et posée dans la cour de l'école.

Les lattes des bancs situés le long du passage piétonnier menant à la salle d'animation ont été déposées et lasurées.

La société VEGETAL VERTIGE de SAINT-PIERRE-LA-PALUD a réalisé un devis pour l'élagage des deux saules situés vers le foyer rural et des chênes longeant le chemin du Lavoir. Il est également prévu l'abattage sanitaire des deux chênes situés en haut du Chemin du Lavoir.

#### **- Compte-rendu formulé par Madame Jeanine RIVOLLIER :**

Une réunion de la commission Solidarités Actives s'est tenue le 28 février à SAINTE FOY L'ARGENTIERE.

Les sujets suivants ont été abordés :

##### Mobilité :

Présentation de l'action Alliance de mobilité dans les Monts du Lyonnais – Points d'actualité sur le transport dans les monts du lyonnais – Point d'étape sur la mise en place du covoiturage solidaire en lien avec la présentation du nouveau projet TIMS (Territoire inclusion mobilité sobriété)

##### Réorganisation du Pôle service à la population :

France Service – Jardin d'avenir (nouvelle convention) – Solidair'aidants (ouverture prochaine d'un nouveau lieu de vie)

#### **- Compte-rendu formulé par Madame Odile SEVE :**

Les plantations ont été réalisées. La Société MC CREA a achevé les travaux sur la Place des Fontaines. L'agent technique se chargera de poser des copeaux dans les massifs.

- **Compte-rendu formulé par Daniel FOL :**

Suite à la mise en place sur l'exercice 2024 de la démarche performancielle, il est prévu le remplacement de 100 luminaires en LED. 31 luminaires seront conservés. Le plan de financement sans aide extérieure s'élève à 72 721 euros. Après la réalisation de ces travaux, on constaterait une économie de fonctionnement de 50%.

**Questions diverses :**

- Suite aux réunions et échanges avec le Cabinet Juste Milieu Architecture au sujet de l'aménagement de la zone OAP située en dessous de l'immeuble de la SEMCODA, une proposition d'honoraires pour la réalisation d'esquisses et le dépôt du dossier de la demande du permis d'aménager, a été adressée pour un montant de 9 360 euros TTC. Cette somme sera inscrite en investissement dans le budget principal 2024 dans l'attente d'effectuer le transfert de la somme lors de l'élaboration du budget Lotissement en 2025.
- Fixe les tours de scrutin pour les élections européennes du 09 juin.
- Une réunion concernant la révision du PLU, en présence du cabinet Réalités et des personnes publiques associées aura lieu le lundi 08 avril à 9H30 à la salle d'animation.
- Suite à la mise en place du Conseil de Développement en 2020, il est nécessaire en 2024 de procéder au renouvellement de ses membres. Ceux-ci seront tirés au sort à partir de la liste électorale de la commune entre le 25 mars et le 10 avril. Monsieur Daniel FOL est nommé référent.
- La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 09 avril 2024, date de vote des budgets primitifs de l'exercice 2024.
- Délibère au sujet de nombreuses autres questions diverses.

Le Maire,

Patricia BLEIN

La Secrétaire,

Florence DEJOIN